

G7 2026 : la CNIL accueille à Paris la Table ronde des autorités de protection des données et de la vie privée

6.5.2026 - | Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

Du 23 au 26 juin 2026, les autorités de protection des données des pays du G7 se réuniront à Paris sous la présidence de la CNIL. Cette rencontre annuelle vise à renforcer la coopération internationale et à promouvoir une protection élevée des données personnelles à l'ère des transformations numériques.

Dans le cadre de la présidence française du G7 en 2026, la CNIL organisera à Paris, du 23 au 26 juin, la réunion annuelle de la Table ronde des autorités de protection des données.

Cette rencontre interviendra dans un contexte international marqué par l'essor rapide des technologies numériques, notamment de l'intelligence artificielle, et par le renforcement des attentes en matière de protection des données personnelles.

Une instance de coopération stratégique entre autorités de protection des données

Créée en 2021, la Table ronde des autorités de protection des données et de la vie privée des pays du G7 de la vie privée réunit, sous l'impulsion de la présidence annuelle, les autorités compétentes de (par ordre alphabétique) l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni auxquels s'ajoute l'Union européenne.

Il poursuit trois objectifs principaux :

- échanger des informations sur les évolutions juridiques, technologiques et opérationnelles dans les différentes juridictions ;
- faciliter les échanges stratégiques entre les responsables des autorités ;
- rechercher, dans la mesure du possible, des positions communes sur des sujets d'intérêt partagé.

Les axes travail pour 2026

Dans le cadre de la présidence française, plusieurs groupes de travail poursuivront leurs travaux tout au long de l'année et rendront compte de leurs avancées :

- Technologies émergentes
- Coopération en matière d'application du droit
- Libre circulation des données

Une présidence placée sous le signe du dialogue et du

pragmatisme

La présidence française veillera à privilégier un cadre de coopération fondé sur le dialogue, l'échange d'expertise et la recherche de convergences opérationnelles.

La présidence française du G7 constituera une occasion de renforcer la coopération internationale en matière de protection des données et de contribuer à une gouvernance numérique respectueuse des droits et libertés fondamentaux.

<https://www.cnil.fr/fr/g7-2026-la-cnil-accueille-la-table-ronde>